FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE — COMITÉ D'AUVERGNE	**INDEMNITES ARBITRAGE** **REMBOURSEMENT DE FRAIS** **SAISON 2018-2019**	**COMITE BRIDGE D'AUVERGNE** 2 AVENUE BERGOUGNAN 63400 CHAMALIERES www.bridgeauvergne.fr

NOM, Prénom			
STATUT			
COMPETITION	TITRE		
	DATE		
	CLUB D'ACCUEIL		
	NOMBRE D'EQUIPES		
INDEMNITE			
DUPLICATION	NB DUPLICATION (0,40€ /donne)		
REMBOURSEMENT FRAIS	**DEPLACEMENTS**		
	LIEU DEPART / LIEU ARRIVEE		
	VEHICULE PERSONNEL (Km PARCOURUS)		
	MONTANT TTC (0,35€/km)		
	AUTRE TRANSPORT** (joindre justificatif)		
	REPAS		
	NB REPAS (18€/repas)		
	NUITEES		
	NB NUITEES*		
TOTAL A REMBOURSER			

ARBITRE: COMMENTAIRE EVENTUEL, DATE ET SIGNATURE	COMITE BRIDGE AUVERGNE

*FACTURE ORIGINALE A FOURNIR POUR LES HEBERGEMENTS (FRAIS REELS PLAFONNES A 60 € PAR NUITE)

**TRANSPORTS EN COMMUN: ORIGINAL DU TITRE DE TRANSPORT

En signant la présente demande de remboursement de déplacement effectué avec son véhicule personnel, **l'arbitre déclare sur l'honneur** qu'il dispose d'un permis de conduire en cours de validité, que le véhicule utilisé dispose d'une attestation de contrôle technique en règle et qu'il est assuré pour ses déplacements dans le cadre de ses activités d'arbitrage